



BULLETIN D'INSCRIPTION – COURSE DE CAISSES À SAVON du 23 septembre 2023

Nom de l'équipe

Entité représentée

La chanson de l'équipe

Cette chanson sera diffusée durant votre descente

Candidat 1

Nom

Prénom

Date de naissance

Téléphone

Adresse mail

Droit à l'image : J'autorise Je refuse (rayer la mention inutile)

- J'atteste sur l'honneur être détenteur d'une assurance responsabilité civile en cours de validité.
- Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident ou sinistre provoqué ou subi par moi-même ou mes proches pendant la course.
- Je certifie la conformité de la présente demande et atteste avoir pris connaissance du règlement de la course et m'engage à le respecter.

Signature :

Fait à

Le

Pièces à fournir

- Photocopie de votre pièce d'identité
- Règlement signé

La course étant dans un but non compétitif, chaque pilote/pousseur s'engage à être fair-play et avoir un comportement courtois et responsable.

Candidat 3

Nom

Prénom

Date de naissance

Téléphone

Adresse mail

Droit à l'image : J'autorise Je refuse (barrer la mention)

- J'atteste sur l'honneur être détenteur d'une assurance responsabilité civile en cours de validité.
- Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident ou sinistre provoqué ou subi par moi-même ou mes proches pendant la course.
- Je certifie la conformité de la présente demande et atteste avoir pris connaissance du règlement technique de la course et m'engage à le respecter.

Signature : Fait à
Le

Pièces à fournir

- Photocopie de votre pièce d'identité
- Règlement signé

Les personnes inscrites déclarent avoir pris connaissance du règlement et déchargent la Société d'Exploitation de Carrières, organisateur, de toute responsabilité.

La course étant dans un but non compétitif, chaque pilote/pousseur s'engage à être fair-play et avoir un comportement courtois et responsable.

Fait à le



Règlement de la Course de Caisse à Savon du 23 septembre 2023

CARRIERE DE SAINT-ANDRE DE LA ROCHE

Article 1 : LA CAISSE ET LE PILOTE

Les caisses à savon sont des véhicules à 4 roues sans moteur, sur châssis en bois ou en métal avec un volant fermé de forme arrondie. Une caisse à savon doit être de taille raisonnable : Longueur maxi 3.00m largeur maxi 1.50m, la garde au sol comprise entre 3,5 cm et 25 cm, le poids maxi 90 kg, un arceau de protection au-dessus de la tête de 10 cm et des protections latérales minimum au-dessus de l'assise du siège de 20 cm.

Le siège conducteur : doit être au plus près du châssis, pour la protection des jambes et des pieds, la caisse doit être équipée d'un plancher fermé.

Freinage et direction : Les freins sont obligatoires et doivent fonctionner indépendamment de la direction et agir simultanément sur deux roues au minimum. Les guidons ou autres sont interdits seuls les volants fermés de forme arrondie seront autorisés

Equipement : Le port de casque (casque moto recommandé mais les casques de ski ou roller peuvent convenir), des gants, des pantalons, un haut à manches longues et des chaussures fermées sont obligatoires. L'équipement complet devra protéger l'intégralité du corps de manière efficace. L'équipement complet sera obligatoire pour et pendant la descente et la remontée des véhicules de courses, les coudières et genouillères sont également recommandées.

Remorquage : Un point d'attache doit être prévu à l'avant et l'arrière (anneaux de 2,5 cm de diamètre intérieur minimum). L'attache doit être boulonnée ou soudée.

Contrôle technique : Une homologation obligatoire des caisses à savon sera faite par les organisateurs avant le départ de la course. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables seront refusées. Le véhicule ne doit pas être dangereux pour les participants et les spectateurs.

Article 2 : SECURITE ET RESPONSABILITE

Responsabilité : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement et doit être couverte par sa propre assurance responsabilité civile. L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconque accident survenu aux participants.

Sécurité : L'organisateur « La Société d'Exploitation de Carrières » s'engage à mettre en œuvre les dispositifs pour garantir la sécurité des participants et du public : balisage du parcours, règlement technique, sécurisation du parcours. Le parcours est balisé par des ballots de pailles, barrières. Des signaleurs sont disposés dans les endroits dangereux ou stratégiques en liaison permanente avec les organisateurs.

Article 3 : RÉGLE GÉNÉRALE

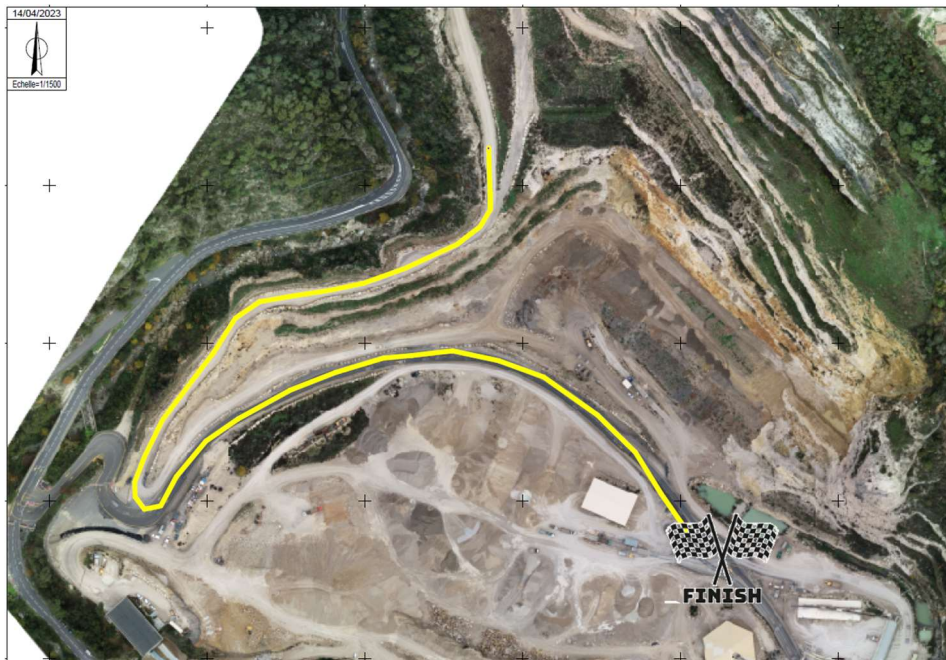
La course :

- ⇒ Départ en haut du site en zone de Tourrette
- ⇒ Arrivée au niveau du rond-point

Le directeur de course assisté du chronométreur et de ses adjoints est seul compétent pour les épreuves de descente.

Le parcours :

Il comprend une descente avec une pente maxi de 15% et de 8% de moyenne, avec quelques courbes et lignes droites. Des panneaux d'indication sont mis à des endroits stratégiques. Le parcours pourra comporter des obstacles (marches, virages relevés, chicanes...), une partie en terre et une partie en enrobé



Le départ :

Il se fera avec une poussée limitée de 10 mètres (disqualification au-delà de cette zone).

Le déroulement :

L'esthétique et l'originalité des caisses et des participants seront jugés par un jury populaire, en parallèle du contrôle technique. Le nombre de manches peut varier suivant le nombre d'inscription. Des prix seront décernés aux participants en fonction de leur créativité, de leur chronomètre. Les véhicules seront présentés au jury avant la course.

Article 4 : PRIX DÉCERNÉS

- ⇒ Meilleur chrono
- ⇒ Originalité du véhicule et de son équipage

Article 5 : Inscriptions

Pour valider son inscription, il faut :

- Disposer d'une assurance responsabilité civile (demander une attestation chez votre assureur)
- Joindre le bulletin d'inscription rempli correctement

Clôture des inscriptions le 30 juin 2023.

Signature Candidat 1 :

Fait à

Le

Signature Candidat 2 :

Fait à

Le

Signature Candidat 3 :

Fait à

Le